

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES PETITS TRESORS I.H. LTEE	Numéro de permis 1036005	Date d'inspection Le 15 juillet 2020	
Nom de l'établissement Garderie les petits trésors I.H. Ltée		Numéro de téléphone (506) 727-4656	
Adresse 5 rue De La Forge Caraquet NB E1W 1A2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Ratio respecté lors de ma surveillance (création de bulle max de 15 et max de 2 groupes par local)
Température prise et questionnaire demandé lors de mon arrivée.
Registre des groupes présents
Affiche sur le lavage des mains bien en vue à l'entrée et aux salles de bain. Lavage de main également observé chez les éducatrices et les enfants
Discussion avec l'exploitante sur les mesures de la phase de rétablissement émis par la santé publique et le ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance.

original signé par  
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 juillet 2020

Date

original signé par  
Ida Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 juillet 2020

Date